



Doit-on cesser de travailler au C2RMF pour qu'on soit écouté

Nos laboratoires et ateliers sont-ils nécessaires ? Les thèses, recherches et rapports de restauration sont-ils indispensables ? Avons-nous besoin de la science dans le patrimoine ? Ces questions ont été soulevées et résolues au cours du siècle passé.

A quoi sert le C2RMF ? A quoi sert la base EROS ? Qui l'alimente ?

En tous les cas, les collègues des musées du monde entier, (Grands, moyens et de renommée mondiale) viennent visiter nos installations pour en doter leur musée. Certains de nos collègues conseillent nos partenaires pour leur faire profiter de notre expérience.

Certains d'entre eux, lors de la mise en place du projet de recherche européen, CHARISMA (<http://www.UMR171-CNRS.fr/spip.php?article121>), au début décembre de l'année dernière (conservateurs, restaurateurs & scientifiques) nous ont expliqués que jamais ils n'envisageraient d'être loin de l'œuvre ou du responsable. Il est nécessaire de réunir ces trois métiers pour réussir la mission.

Quel est le rôle du C2RMF ? Ce centre a pour mission de mettre en œuvre, en liaison avec les conservateurs responsables des collections, la politique de la direction des musées de France en matière de recherche, de conservation préventive et de restauration des collections des musées de France. Il constitue et conserve une documentation sur les matériaux, les techniques et la restauration des œuvres des musées. Le centre administre les laboratoires et les ateliers de restauration qui lui sont rattachés par arrêté du ministre chargé de la culture.

Les agents du C2RMF présents à l'assemblée générale du 21 janvier, nous ont dit que leurs interlocuteurs, responsables des collections, leurs ont appris que les porteurs de ce projet affirment qu'à part une minorité autour de la CGT-Culture qui s'y oppose, la majorité des agents est prête à prendre le premier train pour Cergy. Les collègues, présents à la dernière assemblée générale, disent à haute voix « *nous ne sommes pas d'accord avec notre direction et le comité porteur de ce projet ; les porteurs de ce projet parlent en leurs noms et non au nôtre* »

Ce n'est pas du changement que les agents du C2RMF, LRMH et CRCC se méfient, comme avancent certaines personnes ou experts des plans de licenciements. Ils sont mécontents, car ils ont compris qu'il s'agit

simplement des déclinaisons de la RGPP sur la recherche au MCC. Une externalisation de leurs missions.

Il fallut attendre la réunion avec l'administrateur général du Louvre pour apprendre que la direction du Louvre et une partie de la direction du C2RMF d'un côté et les chercheurs CNRS et ceux du C2RMF ne sont pas sur la même longueur d'onde et ne sont pas d'accord sur le déménagement du laboratoire et des ateliers. Par contre, le Louvre est décidé à le proposer au ministre de la Culture, quelques qu'en soient les conséquences. Est-ce au Louvre de définir la politique de recherche du MCC ? Aujourd'hui toutes les questions citées au début de ce communiqué doivent être analysées et les réponses données.

Ils veulent réunir trois laboratoires sans projet scientifique. C'est peut-être l'une des raisons pour laquelle le Ministre n'a pas retenu la proposition de Neuilly sur Marne. Disons-le haut et fort en deux ou trois mois le rapporteur ne pouvait pas faire mieux. Ces mêmes personnes nous disent aujourd'hui que la décision est politique et qu'il n'y plus d'autre alternative, il faut l'accompagner. Et puis quoi encore ! Normalement, devant le mépris affiché pour leur travail tout le groupe chargé de rédiger le projet devrait se retirer, ou demander des explications au cabinet.

Revenons à l'essentiel, à partir du moment où il n'y aura plus de centre à proximité, les grands musées français, comme leur équivalent anglais, allemands, hollandais, espagnols, italiens, américains, etc... vont créer leur propre structure de proximité mais bricolée, au rabais.

Bravo les apprentis sorciers ! Conséquence, la structure de Cergy est déjà une coquille vide. Nous avons tous compris lors des vœux de la direction du C2RMF que la formation des conservateurs ne sera pas touchée par ce projet.

Et enfin, à quoi sert une organisation syndicale ? Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnes visées par leurs statuts.

Malheureusement, chers collègues vous avez épuisé tous les recours et il ne vous reste qu'un seul « **ARRÊT DE TRAVAIL** ».....

Paris, le 8 février 2010